

Mes honorables Geus Gilles Le Bescond fils majeur de defunt
françois Le Bescond et Marguerite Le Brisz originaire
de la Paroisse de Plumeurd'odon et domicilié sur cette
Paroisse d'une part, et d'ill Marguerite fille de Jan Famel
et de defunte Marie Le Goff de cette Paroisse d'autre
part, apres la publication des bans de leur futur mariage
canoniquement et sans opposition faite en l'Eglise paroissiale
de Servel par trois Dimanches consécutifs, savoir les quatorze,
vingt-e-un et vingt-huit janvier dernier, ont été de l'avis
et consentement de leurs parents respectifs et de leur mutuel
esprimé par paroles de present, conjointement
en legitime mariage par le Sacré et précieux Prêtre de Dieu qui leur
donna la bénédiction Nuptiale au Saint Sacrifice de la Messe en
l'Eglise paroissiale de Servel ce jour sixième février
mille-sept-cent-quatre-vingt-un, le tout en présence
de Jan Famel pere de la contractante quinagne, de Jan
Le Bescond, de Jacques Le Bescond ses cheles, Bourgigny et
Michel Le Brozec et de plusieurs autres
familles dont Irenius le abbé Jean Loyer
Holland Legain s. tierre Thomas d'YNGOLIN
Jacques Berrien Recteur y. Chastouef de milles
de Servel.

Geneviève Gratié

Gilles le Bescond fils naturel et légitime de
Françoise de l'Isle-aux-Bois le Brissiguyere et
marié de l'agréable et pieuse Madame Bédon
né le second pour l'an mil sept cent quatre-vingt
et huit a été baptisé le prochain jour suivant
sur les fonts baptismaux du Séminaire par
le soussigné prieur paroissial et maître des clercs
Gilles le Bescond et Isabeau le Brissiguyere
Orléans le 20 octobre 1788

Dix. ouje Mai

1818.

N° 11

ACTE DE DÉCÈS de Gilles le Bescoeur
né à Pollemur département
des côtes du Nord âge de quarante-sept ans
profession de Cultivateur domicilié de Rosspie
décédé le jeudi 1er juillet à neuf heure
du matin fils de défunt

et gendre de Marguerite Lamelet

La déclaration du décès sus-mentionné a été faite par Yves Le Pallec
demeurant à Rosspie âge de quarante trois ans
profession de Cultivateur qui a dit être Gendre
du défunt

Et par Yves Guyomard
demeurant à Rosspie âge de cinquante ans
profession de Cultivateur qui a dit être Fils
du défunt

Lecture donnée de ce que dessus, les comparans et témoin
ont déclaré Sigismond Guyomard

Constaté suivant la loi, par moi Yves Daniel
maire Y Officier de l'Etat civil soussignant.

P. Daniel
maire

MARIE MARIE fauand fille legitime le son et la marr
le g^e de mariage de sonne lebe paroisse le sord tenu le
c^on^o que ne le traibienne tenuor mil 594 an
cinqante un a tte le mero apvr baptisee son le son
Capitaine de l'eglise paroisse de son le pere marraine
Puter lebe lebe paroisse parain d'marie an ault de
le 1^{er} aout et meorgante le coure qui ont dedates ne
ne fleuron s^rmer en prenare au pucierant pere le son
pet mois de en que devant l'ANFAFPL Jacques le chevalier
Trocotie avoit fait le sord de serval

Du neuf^e septembre pour le mois de septembre mil huit
cent vingt-quatre, à Neufchâtel heure dix-neuf

N.^o 3

ACTE DE DÉCÈS de Marguerite Fermet
née à L'Isle-Verte département
des Côtes du Nord âgée de soixante-douze ans
profession de ea-menagere —
domiciliée de Laspènes
décédée le trois^e septembre à nous heures
du matins fille de défunt Jean Goff
marié le Goff
et veuve de Gillot le Bourdon.

* Du matin ou
du soir.

On énoncera dans
ce blason, si le dé-
funt est garçon ou
fille, marié ou veuf
ou divorcé; rappel-
ler, autant que possi-
ble, les noms et
prénoms des père
et mère du décédé,
et ceux de l'autre
époux.

La déclaration du décès sus-mentionné a été faite par Fonceny
Salyrie —
demeurant à Laspènes âgé de vingt-sept ans,
profession de Cultivateur et charon —
qui a dit être petite-fille
de la défunte —
Et par François Le Geron
demeurant à Laspènes âgé de quarante-un ans,
profession de journeuilier —
qui a dit être frère
de la défunte.
Lecture donnée de ce que dessus, les comparans et témoins ont
déclaré me faire signe

Constaté suivant la loi, par moi Émile Danies
Officier de l'Etat civil soussigné
Alain

P. A. Miller
Procureur